

Recherches sociographiques



Lucien BOUCHARD, *À visage découvert*

Réjean Pelletier

Volume 35, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056891ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056891ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelletier, R. (1994). Compte rendu de [Lucien BOUCHARD, *À visage découvert*]. *Recherches sociographiques*, 35(2), 334–336. <https://doi.org/10.7202/056891ar>

Lucien BOUCHARD, *À visage découvert*, Montréal, Boréal, 1992, 377 p.

Ceux et celles qui ont fait carrière en politique et qui y ont laissé (ou qui pensent y avoir laissé) leur marque aiment écrire leurs mémoires afin de léguer à la postérité ce qu'ils souhaitent que l'Histoire retienne d'eux. On attend donc, pour ce faire, d'avoir quitté la politique.

Entre-temps, des journalistes férus d'actualité et voulant profiter d'une occasion qui passe, vont se charger de raconter la vie de ces personnages importants, soit sous la forme d'un panégyrique qui leur ouvrira des portes dans l'avenir, soit en révélant quelques détails croustillants de leur vie publique ou privée que retiendront souvent les commentateurs.

L'ouvrage de Lucien Bouchard ne peut être rangé ni dans l'une, ni dans l'autre de ces catégories. Écrit à l'époque par un acteur politique assez peu connu de la population, qui vient de fonder un nouveau parti et qui veut faire connaître davantage sa carrière et son cheminement politique à la veille d'une élection générale, ce livre permet à l'auteur, comme il le signale lui-même en conclusion, de revenir sur ses pas pour découvrir les jalons et les ressorts de son parcours politique, dans le respect de sa vie privée et de celle des autres. On n'y trouvera, en effet, aucun détail croustillant, ni quelque révélation de secrets d'État. Tout est peint sobrement, mais d'une main vive et alerte, avec certaines touches de chaleur et de passion, mais sans verser dans le lyrisme, à l'image de l'auteur lui-même, à la fois sobre, timide, mais aussi passionné. Évidemment, il ne s'arrêtera pas à ses échecs, mais s'attardera plutôt à ses succès et aux défis à relever : il reviendra à d'autres et, en particulier, à ses opposants, de mettre en évidence ce qui apparaîtra comme des échecs ou des demi-succès.

De son enfance dans une famille qui valorisait fortement l'éducation et le culte de la famille, de ses études à l'externat classique et au collège de Jonquière jusqu'à l'Université Laval où il touchera d'abord aux sciences sociales avant de s'engager résolument en droit en septembre 1960 au moment où débutait la Révolution tranquille, il fait ressortir quelques traits qui l'ont marqué : l'importance de l'éducation, la discipline de travail, la stimulation intellectuelle, l'émulation, l'esprit de compétition, pour ne pas dire la loi du meilleur. À la Faculté de droit, il va côtoyer et connaître des gens qui vont s'engager par la suite en politique ou graviter autour du monde politique comme Pierre De Bané, Paul-Arthur Gendreau, Michael Meighen, Peter Kilburn, Yvon Marcoux, Raynold Langlois, Bernard Roy, Peter White, André Ouellet, Clément Richard, Michel Cogger, Conrad Black et Brian Mulroney lui-même dont il parle d'ailleurs avec respect, même si la vie politique les a séparés.

C'est durant ces années qu'il va s'ouvrir véritablement aux réalités politiques et sociales du Québec et devenir « ardent nationaliste », sans être encore indépendantiste. Au contraire, il sera d'abord sympathisant libéral, aussi bien au fédéral (partisan de Trudeau en 1968) qu'au provincial, avant d'être ébranlé par la Crise d'Octobre et frappé par les arguments de René Lévesque. Dès lors, il deviendra progressivement indépendantiste, puis membre du Parti québécois et travaillera à l'élection de Marc-André Bédard dans Chicoutimi en 1973.

Par la suite, les événements s'enchaînent. Ayant déjà connu, au cours de ses études ou par son travail d'avocat, les trois commissaires de la commission Cliche (Robert Cliche, Brian Mulroney et Guy Chevrette), il sera proposé comme l'un des procureurs, puis pro-

cureur-chef, de la célèbre commission chargée d'enquêter sur le saccage du chantier de la baie James.

Après avoir refusé d'entrer en politique active, il préparera le rapport Martin-Bouchard sur la réforme du cadre de négociation dans les secteurs public et parapublic, puis deviendra négociateur en chef du côté gouvernemental lors des négociations du secteur public en 1979 et celles de 1981-1982 qui se terminèrent « à grands coups de lois spéciales ».

Mêlé étroitement aux affaires publiques depuis une décennie, mais refusant toujours de faire le saut en politique, il sera associé en 1984 à la campagne électorale de Brian Mulroney, son ancien condisciple de l'université. Après avoir préparé le programme du parti pour le Québec, il écrira un certain nombre de discours pour Mulroney, en particulier celui de Sept-Îles sur la réconciliation avec le Québec. Le soir même de la victoire, Mulroney lui offrira le poste d'ambassadeur à Paris, qu'il accepta en juin 1985 seulement. Outre l'intensification des échanges culturels et commerciaux, c'est surtout l'organisation des sommets de la francophonie qui retiendra son attention à ce poste. Représentant des intérêts canadiens, mais en même temps très sensible à ceux du Québec, il se devait de concilier les demandes souvent contradictoires de l'éternel triangle Ottawa-Québec-Paris. On était à l'époque du « beau risque » au Parti québécois et les relations de ce parti étaient nettement plus amicales — et pour cause — avec Mulroney qu'avec Trudeau. Si bien que le premier sommet de la francophonie put se tenir à Paris et le second, l'année suivante, à Québec, mais les acteurs avaient changé entre-temps, le Parti libéral de Robert Bourassa l'ayant emporté aux élections de décembre 1985.

Ce n'est qu'au printemps 1988 qu'il décidera « de régler [ses] vieux comptes avec la politique et de payer [sa] dette envers la société québécoise... et, le cas échéant, envers Brian Mulroney » : il fera le saut en politique en étant nommé au conseil des ministres sans avoir été élu député — il le sera en juin de la même année. Comme il le rappelle avec une pointe d'ironie, pour lui, ce fut l'ordre inverse d'une progression classique où on est d'abord député, puis ministre et, enfin, ambassadeur. Du Secrétariat d'État à l'Environnement, il sera confronté à la dure réalité du pouvoir et apprendra que « peu de choses se décident réellement au cabinet ». Même le prestigieux comité des priorités n'est pas le noyau dur de l'appareil décisionnel : c'est plutôt le comité des opérations, par où toutes les « vraies affaires » doivent passer, qui détermine l'ordre du jour et les décisions opérationnelles de l'un et de l'autre. De même, le cheminement d'un dossier doit beaucoup aux fonctionnaires influents du Bureau du Conseil privé.

C'est la nécessité de composer avec les réalités canadiennes, surtout sur les questions linguistiques, qui l'amena une première fois près de la démission à l'occasion d'une lettre formelle de blâme — qui ne vint jamais d'ailleurs — du gouvernement fédéral aux autorités politiques québécoises : celles-ci venaient de faire adopter la loi 178 sur les deux régimes d'affichage public (intérieur et extérieur) en utilisant la clause « nonobstant ». Il comprit alors que le pouvoir et l'amitié ne faisaient pas nécessairement bon ménage.

À l'Environnement, il pouvait se refaire une « virginité » canadienne. Mais les évaluations environnementales requises par Ottawa dans ses champs de compétence ne pouvaient qu'entraîner des confrontations avec les provinces, dont le Québec au sujet du projet Grande-Baleine. Et Lucien Bouchard obligé de défendre, dans son ouvrage, la politique interventionniste du fédéral en matière d'environnement...

Mais le vrai dossier, celui pour lequel il était « monté dans le bateau fédéral », c'était Meech. C'est ce qui provoqua l'ultime « déchirure » : un accord qui visait à satisfaire les cinq conditions « minimales » fixées par le Québec pour son adhésion à la constitution, qui n'était pas modifiable, mais que l'on s'apprêtait de plus en plus à modifier dans les officines d'Ottawa : le rapport Charest, issu de compromis avec les libéraux et les néo-démocrates, comportait des modifications essentielles à l'accord de Meech que Lucien Bouchard ne pouvait cautionner. Il démissionna comme ministre et député conservateur, mais décida de demeurer en politique pour travailler à la souveraineté du Québec : c'est ainsi que naquit le Bloc québécois chargé de promouvoir les intérêts du Québec à Ottawa et d'y défendre l'option souverainiste.

Au terme de cet ouvrage captivant qui nous trace les lignes de force d'une carrière passionnante, on doit constater, à la suite de l'auteur lui-même, que les trajectoires personnelles sont rarement linéaires. Comme beaucoup d'autres Québécois et Québécoises, il n'est pas né nationaliste et souverainiste, il l'est devenu. La sensibilité au projet collectif, écrira-t-il, ne lui est venue qu'assez tard, durant ses années d'université, à la vue du Québec nouveau qui s'édifiait autour de lui.

On doit cependant reconnaître que certains défis que l'on accepte à un moment de sa carrière ouvrent souvent d'autres portes qui nous entraînent dans un certain engrenage, à moins d'y opposer des refus. Après la commission Cliche ou à la suite des négociations dans le secteur public, Lucien Bouchard aurait pu se lancer en politique ou devenir sous-ministre dans la fonction publique québécoise : il a refusé à ce moment-là pour se présenter finalement, beaucoup plus tard, sous la bannière des conservateurs de Brian Mulroney, avant de démissionner avec fracas et fonder son propre parti.

Au total, une carrière certes passionnante, une carrière que Lucien Bouchard a librement choisie, selon une trajectoire qui n'est pas parfaitement linéaire, mais qui suit tout de même un fil conducteur : sa fidélité au Québec.

Réjean PELLETIER

*Département de science politique,
Université Laval.*

Pierre LAROUCHE, *Montréal et l'Urbanisme. Hier et Aujourd'hui*, Montréal, Les éditions Villes nouvelles, villes anciennes, 1990, 131 p.

Voilà un titre bien audacieux lorsqu'on sait que Montréal n'a été dotée qu'en 1992 du premier plan d'urbanisme de son histoire ! En fait cet ouvrage — il serait plus juste de parler d'un opuscule, considérant à la fois le petit nombre de pages et la présentation très aérée — constitue essentiellement un survol commenté du développement de la ville de Montréal et, à l'occasion, de l'île montréalaise et de sa région. Se succèdent ainsi de courts chapitres sur les racines du passé, sur quelques promoteurs avertis (qui furent à l'origine des plans de Ville Mont-Royal, et de la Cité-jardin du Tricentenaire, de l'aménagement des